



# Cahier des charges

## Olive de table



### Produits concernés

Exclusivement les olives vertes et noires, les olives parfumées et les olives farcies.

Tous les produits transformés tels que les tapenades, purées d'olives, confits d'olives etc. doivent remplir le présent cahier des charges ainsi que le cahier des charges « produit transformé ».

### Fonctionnement général du cahier des charges

Pour bénéficier de la marque « Sud de France », le produit doit :

- ETAPE 1: Obligatoirement valider l'ensemble critères de niveau 1. Ces critères garantissent l'origine régionale du produit.
- ETAPE 2 : Le produit est sous SIQO (Signe Officiel de Qualité et d'Origine) ou le produit valide au moins 1 critère d'importance Majeur.

### Lecture du cahier des charges

Chaque critère est formulé sous forme de question avec plusieurs réponses possibles. Seules les réponses figurant en gras permettent de valider le critère.

## Cahier des charges SIQO des Olives

Section	Critère	Séquence	Questions	Informations complémentaires	Réponses
<b>1. Critères obligatoires</b>					
Origine	obl	1	Le siège social de votre entreprise se situe-t-il en Occitanie?		<b>Oui ; Non</b>
Origine	obl	2	Votre produit est-il issu de parcelles situées en Occitanie?	Les parcelles limitrophes à l'Occitanie et continues à l'exploitation sont possibles.	<b>Oui ; Non</b>
Origine	obl	3	La confiserie est-elle en Occitanie ?		<b>Oui ; Non</b>
Origine	obl	4	Le site de conditionnement est-il en Occitanie ?		<b>Oui ; Non</b>
Origine	obl	5	La variété des olives utilisées figure-elle dans la liste suivante ?  Lucques, Picholine, Amellau, Olivière, Négrette, Verdale, Aglandau	Cette liste est exhaustive, seules les variétés listées permettent une adhésion des produits à Sud de France.	<b>Oui ; Non</b>
Origine	obl	6	Quel est le mode de conservation de vos produits ?		<b>Au froid</b> <b>Pasteurisées</b> Autre
<b>SIQO</b>					
Produit sous Signe Officiel de Qualité et d'Origine (SIQO)	siqo	7	Votre produit dispose-t-il d'un des signes officiels de qualité et d'origine suivant ?		<b>AOP Lucques du Languedoc</b> <b>AOP Olives de Nîmes</b> <b>AB</b> <b>Bio</b> Aucun

## Cahier des charges des Olives sans SIQO

Section	Critère	Séquence	Questions	Informations complémentaires	Réponses
<b>1. Critères obligatoires</b>					
Origine	obl	1	Le siège social de votre entreprise se situe-t-il en Occitanie?		<b>Oui ; Non</b>
Origine	obl	2	Votre produit est-il issu de parcelles situées en Occitanie?	Les parcelles limitrophes à l'Occitanie et continues à l'exploitation sont possibles.	<b>Oui ; Non</b>
Origine	obl	3	La confiserie est-elle en Occitanie ?		<b>Oui ; Non</b>
Origine	obl	4	Le site de conditionnement est-il en Occitanie ?		<b>Oui ; Non</b>
Origine	obl	5	La variété des olives utilisées figure-elle dans la liste suivante ?  Lucques, Picholine, Amellau, Olivière, Négrette, Verdale, Aglandau	Cette liste est exhaustive, seules les variétés listées permettent une adhésion des produits à Sud de France.	<b>Oui ; Non</b>
Origine	obl	6	Quel est le mode de conservation de vos produits ?		<b>Au froid ; Pasteurisées ; Autre</b>
<b>2. Critères Majeurs</b>					
Critère différenciant hors SIQO	majeur	7	Quelle distinction votre produit a-t-il déjà obtenu parmi les suivantes ?	Si le packaging de votre produit a obtenu une distinction d'innovation, choisissez la mention « Autre ».  Lors des contrôles, la réponse « Autre » devra être précisée et justifiée.	<b>Médaille Concours Général Agricole Concours Mario Solinas Concours des AOP AFIDOL Concours Sud de France Autre concours nécessitant une dégustation Aucune</b>

Critère différenciant hors SIQO	majeur	8	Votre produit dispose-t-il d'un conditionnement "Premium" suivant?		<b>Bocal en verre</b> <b>Barquette</b> <b>Doypack</b> Non
Critère différenciant hors SIQO	majeur	9	Votre production est-elle adhérente à l'une des démarches suivantes ?		<b>Production Fruitière Intégrée (PFI)</b> <b>Global GAP</b> Aucune
Critère différenciant hors SIQO	majeur	10	Disposez-vous d'une des certifications environnementales suivantes ?	On entend par certification environnementale les démarches reconnues par le ministère de l'agriculture.	<b>Fruits &amp; Nature</b> <b>Terr'avenir</b> <b>Certification HVE de niveau 2 ou 3</b> <b>vergers éco-responsable</b> Aucune
Critère différenciant hors SIQO	majeur	11	Votre produit est-il référencé à l'une des marques suivantes ?		Non ; <b>De Lozère</b> <b>Pays Cathare</b> <b>Marque Parc PNR Pyrénées Catalanes</b> <b>Marque Parc PNR Haut Languedoc</b> <b>Marque PNR Pyrénées Ariégoises</b> <b>Marque PNR Grands causses</b> <b>Carrefour : Reflets de France</b> <b>Casino : Terre et Saveur</b> <b>Leclerc : Nos régions ont du talent</b> <b>Monoprix : Monoprix Gourmet</b> <b>Intermarché : Mon marché plaisir</b> <b>FQC</b>

Critère différenciant hors SIQO	majeur	12	Adhérez-vous à l'une de ces démarches en circuit court reconnue par la Région ?	Seuls les circuits-courts reconnus par la Région sont retenus.	<p>Non</p> <p><b>Boutiques Paysannes</b>  <b>Association des bio-producteurs du marché républicain</b>  <b>Bienvenue à la Ferme</b>  <b>Jardins de Perpignan</b>  <b>Le Samedi des Producteurs</b>  <b>Les marchés Producteurs de Pays</b>  <b>Mangeons Lauragais</b>  <b>Régail d'Oc</b>  <b>Syndicat des éleveurs de palmipèdes gras et volailles de ferme</b>  <b>Terroir Direct</b></p>
---------------------------------	--------	----	---------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------